

## ETAT DESCRIPTIF DES SALLES COMMUNALES MISES A DISPOSITION

	Salle Gauguin	Salle des Charmilles	Salle Claude Monet	Salles Mermoz	Salle de Beaune
<b>Description</b>	<p>35 personnes maximum Equipée (cuisine salle Pagnol) : Frigo – micro-ondes – four et plaques électriques (pas de cuisson sur place – réchauffage uniquement) Seul un fond musical est toléré Jardin privatif (ne pas sortir le mobilier)</p> <p>Chauffage gaz Dalkia (programmation à l'année)</p> <p>Sanitaires extérieurs à la salle</p>	<p>150 personnes assises 180 personnes debout Cuisine équipée : four étuve - lave-vaisselle, frigo, plaques électriques – plans de travail (pas de cuisson sur place – réchauffage uniquement) Vestiaires</p> <p>Chauffage programmé</p> <p>Sanitaires intérieurs</p>	<p>35 personnes maximum Equipée : Frigo – micro-ondes – four et plaques électriques (pas de cuisson sur place – réchauffage uniquement) Placard vestiaires Seul un fond musical est toléré</p> <p>Chauffage électrique programmé à la semaine à modifier pour utilisation le week-end</p> <p>Sanitaires intérieurs</p>	<p>Petite Mermoz : 30 pers. Grande Mermoz : 50 pers. Cuisine équipée : frigo – micro-ondes – four et plaques électriques (pas de cuisson sur place – réchauffage uniquement)</p> <p>Chauffage programmé</p> <p>Sanitaires intérieurs</p>	<p>60 personnes maximum Frigo uniquement</p> <p>Chauffage à enclencher 2 heures avant la location</p> <p>Sanitaires intérieurs</p>
<b>Horaires</b>	<p>Lundi au jeudi : 9 h – 24 h Vendredi et samedi : 9 h – 4 h Dimanche : 9 h – 18 h</p>	<p>Lundi au samedi : 9 h – 4 h Dimanche : 9 h – 18 h</p>	<p>Lundi au vendredi : 9 h – 22 h 30 Samedi : 13 h – Minuit Dimanche : 9 h – 18 h</p>	<p>Lundi au dimanche : 9 h 30 – 22 h 30</p>	<p>Lundi au dimanche : 9 h 30 – 22 h 30</p>
<b>Visite</b>	<p>Lundi et jeudi : 9 h - 12 h // 14 h – 17 h (sauf jeudi 19 h) avec gardien</p>	<p>Lundi et jeudi : 9 h 12 h // 14 h – 17 h (sauf jeudi 19 h)</p>	<p>Visite sur rendez-vous avec le gardien de Police</p>	<p>Pas de visite</p>	<p>Pas de visite</p>
<b>Etat des lieux Particuliers</b>	<p>Par le gardien du site : Entrant (+ caution + clé) et sortant (+ caution + clé)</p>	<p>Par le gardien du site : Entrant (+ caution + clé) et sortant (+ clé)</p>	<p>Par le gardien de Police le jour précédent la location avec remise de clés Etat des lieux de retour le jour ouvré suivant avec remise caution et restitution des clés</p>	<p>Pas de location aux particuliers</p>	<p>Exceptionnel : pour vin d'honneur (accord du Maire) Etat des lieux par gardien de Police le jour précédent la location avec remise des clés Etat des lieux de retour le jour ouvré suivant avec remise caution et restitution des clés</p>

<u>Associations</u>	Par le gardien du site Etat des lieux de retour le jour ouvré suivant	Par le gardien du site Etat des lieux de retour à la fin de la location	Pas d'état des lieux	Pas d'état des lieux	Pas d'état des lieux
<b>Remise de clés</b>	Remise de clé et télécommande du portail par gardien	Remise de clé et télécommande du portail par gardien	Les associations viennent chercher les clés en Mairie	Les associations viennent chercher les clés en Mairie	
<b>Nettoyage</b>	Nettoyage de la salle et de la cuisine par les occupants avant le départ	Nettoyage de la salle et de la cuisine par les occupants avant le départ	Nettoyage de la salle et de la cuisine par les occupants avant le départ	Nettoyage de la salle et de la cuisine par les occupants avant le départ	
<b>Tarifs</b>	Acompte 40 % + solde à payer au Secrétariat	Acompte 40 % au Secrétariat + contrat Solde à la Haye le jour de location	Acompte 40 % + solde à payer au Secrétariat		
Particuliers	Tarif voté par Conseil Municipal Attestation d'assurance à fournir – Caution de 400 € + contrat	Tarif voté par Conseil Municipal Attestation d'assurance à fournir – Caution de 600 €	Tarif voté par Conseil Municipal Attestation d'assurance à fournir – Caution de 400 € + contrat	Pas aux particuliers	Exceptionnel pour vin d'honneur Mariages (don au CCAS)
Associations	En semaine : gratuit, lettre de confirmation A partir du vendredi + samedi + dimanche : ½ tarif journée Attestation d'assurance à fournir – Caution de 400 € + contrat	Gratuit 1 fois dans l'année et ½ tarif pour les autres jours Attestation d'assurance + caution 600 € + contrat	Gratuit en semaine (lettre de confirmation) Week-end : ½ tarif et nombre d'utilisation annuelle limité à 3 fois	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours
<b>Stationnement</b>	Parking du complexe sportif de La Haye et accès piéton par chemin éclairé en sous-bois	Parking du complexe sportif de La Haye et accès piéton par chemin éclairé en sous-bois	Parking éclairé aux abords immédiats de la salle	Parking de l'école Hélène Boucher	Parking à 200 m éclairé : - place du 11 novembre - arrière de Beaune « Léo Lagrange »

